

DUT CJ pour travailler dans la police mineurs ?

Par **cecileg**, le **10/02/2014** à **18:45**

Bonjour, je suis actuellement en Terminale STMG option Ressources Humaines et Communication dans un lycée privé. Je n'ai pas de difficultés dans mon travail, en Première j'avais 12 de moyenne générale toute l'année et j'ai beaucoup travaillé ce trimestre et j'ai obtenu 14 de moyenne générale.

Je ne suis pas encore sûre de mes choix, mais je suis intéressée par les enfants et adolescents ainsi que les métiers juridiques. Ainsi j'ai eu pour idée de travailler dans la police pour mineurs.

Je dois faire mes choix d'orientation et j'hésite à aller en DUT Carrières Juridiques dans le 93 à Villetaneuse ou bien aller en Université de Droit. Que me conseillerez-vous ? Et pourquoi ? Quel est le parcours afin de travailler dans la police pour mineurs ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses !

Par **bulle**, le **10/02/2014** à **18:59**

Bonsoir,

A mon avis, il faudrait définir plus précisément votre projet professionnel pour pouvoir choisir le parcours que vous suivrez après le BAC.